



Montréal, le mardi 30 octobre 2012

## CONVOCATION

Assemblée générale annuelle de la SARTEC

**Le dimanche 25 novembre 2012 à 14 heures**

À la salle Léonard-Gagnon

**Hôtel de l'Institut d'hôtellerie**

3535, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

Métro Sherbrooke

Cher(e)s collègues,

L'Assemblée générale annuelle aura lieu le **dimanche 25 novembre 2012** à 14 heures à la salle Léonard-Gagnon de l'Hôtel de l'Institut d'hôtellerie rue Saint-Denis. Les procès-verbaux des assemblées précédentes, ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée de cette année sont joints au présent envoi.

Veuillez noter qu'il y aura **élections** à tous les postes du Conseil d'administration.

### **Ateliers du matin (9 h à 12 h 30)**

En matinée, l'Assemblée générale sera précédée de **deux ateliers** : le premier sur le montage financier et le second sur le développement. Les détails de leur contenu sont également joints à la présente.

### **Brunch**

Un repas est prévu de 12h30 à 14h. Il est offert gratuitement aux membres qui s'inscriront au préalable.

Espérant vous voir nombreux à votre Assemblée générale annuelle et aux ateliers qui précèdent.

Cordiales Salutations

Joanne Arseneau  
Secrétaire du Conseil d'administration

**N.B. Prière d'apporter tous les documents ci-joints à l'Assemblée.**



## **Assemblée générale annuelle de la SARTEC**

Le dimanche 25 novembre 2012  
à 14 h

À la salle Léonard-Gagnon  
**Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, 3535 Saint-Denis, Montréal**  
**Métro Sherbrooke**

### **ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption des procès-verbaux
  - de l'Assemblée générale annuelle du 27 novembre 2011
  - de l'Assemblée générale du 18 décembre 2011
3. Rapport du directeur général
4. Rapport de la présidente
5. Rapport du trésorier
  - États financiers vérifiés 2011-2012\* et nomination d'un vérificateur
  - Prévisions budgétaires 2012-2013
6. Modifications aux Statuts et Règlements
7. Élections
8. Divers
9. Levée de l'assemblée

- Des copies des états financiers vérifiés seront disponibles pour consultation au Secrétariat de la SARTEC. Des copies seront également remises aux membres présents lors de l'Assemblée générale annuelle.



# Brunch de la SARTEC

Salle Gérard-Delage  
Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, 3535 Saint-Denis, Montréal  
Métro Sherbrooke

Dans le cadre de cette journée réservée à notre assemblée générale, un brunch a été prévu de 12h30 à 14 h à la Salle Gérard-Delage de l'Hôtel de l'Institut.

Le brunch est gratuit pour les membres de la SARTEC. Toutefois, étant donné que nous devons assumer les coûts de toute réservation, nous souhaitons que seules les personnes assurées d'y participer s'inscrivent.

Nous vous prions d'aviser le Secrétariat de la SARTEC de votre présence, soit par téléphone au **(514) 526-9196**, soit en nous retournant le coupon-réponse ci-joint par télécopieur au **(514) 526-4124** ou par la poste (1229, rue Panet, Montréal, H2L 2Y6) voire par courriel ([information@sartec.gc.ca](mailto:information@sartec.gc.ca)) **au plus tard le mardi 20 novembre**. Aucune réservation n'est cependant nécessaire pour assister aux ateliers ou à l'Assemblée générale.

---

## COUPON-RÉPONSE

J'assisterai au brunch de la SARTEC

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Membre (gratuit)      Numéro de membre \_\_\_\_\_

Non-membre (Joindre un chèque de 45\$ au nom de la SARTEC)

# Ateliers

Salle Léonard-Gagnon  
Hôtel de l'Institut d'hôtellerie, 3535 Saint-Denis, Montréal  
Métro Sherbrooke  
25 novembre 2012

**Inscription : 9 h**  
**Atelier : 9 h 30 à 12 h 30**

## **LE MONTAGE FINANCIER (DE 9H30 A 10H45)**

Que ce soit pour le budget de développement ou le budget de production, le montage financier semble un exercice bien compliqué et ardu avec lequel les auteurs ne sont pas toujours à l'aise et qui suscite bien des questions tant sur ses modalités que sur les règles d'attribution des fonds ainsi recueillis. Un auteur pour qui la production n'a désormais plus de secret, Michel D'Astous, et une comptable de production ayant œuvré sur de nombreuses séries, Lucie Poulin, nous expliqueront de quoi il retourne.

Animé par Marc Roberge  
Avec

Michel D'Astous, auteur et producteur (*Yamaska, Le gentleman*, etc.)  
Lucie Poulin, gestionnaire de production télévisuelle, Gestion RL

## **BOULEVERSEMENTS EN DEVELOPPEMENT (DE 11 H A 12 H 15)**

Alors que la SODEC offre toujours des programmes de développement accessibles aux scénaristes et aux maisons de production et prend ses décisions en fonction de la teneur des projets, Téléfilm a regroupé tous ses programmes de développement et octroie désormais les fonds aux seuls producteurs en se basant, sauf pour certains groupes particuliers, sur la feuille de route de l'équipe de développement, la diversité des genres, la taille des devis, etc.. Deux approches voire deux philosophies différentes qui ont pour les auteurs leurs avantages ou leurs désavantages. Nous avons invité des dirigeants de ces deux organismes à venir nous en parler.

Animé par Marc Roberge  
Carolle Brabant, directrice générale, Téléfilm Canada  
Catherine Loumède, directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle, SODEC

Ouvert aux membres et aux non-membres  
**Prière d'informer le Secrétariat de la SARTEC de votre présence**  
Par téléphone (514) 526-9196, télécopieur (514) 526-4124 ou courriel :  
[information@sartec.qc.ca](mailto:information@sartec.qc.ca)



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
DE LA SARTEC  
LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011**

A la salle Léonard-Gagnon de Hôtel de l'Institut  
3535, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mario Bolduc  
Marc Roberge  
Chantal Francke  
Suzanne Guy  
Johanne Seymour  
Martine Pagé  
Michel Martin  
Luc Thériault  
Joanne Arseneau  
Daphné Pontbriand  
Francine Tougas  
Michel Duchesne  
Manon Vallée  
Martin Doyon  
Jeanne Painchaud  
Robert Gurik  
Stéphanie Larrue  
Thierry Simonet  
Pascale Bilodeau  
Fernand Dansereau  
Michel D'Astous  
Cynthia Tremblay

Annie Coutu  
Carmel Dumas  
Mathieu Plante  
Monique Crouillère  
Sarah Lalonde  
Yanik Comeau  
Cindy Binette  
Mathieu Holland  
Margaret McBrearty  
Claude Lalonde  
Lucie Sasseville  
Aurélie Laroche  
Virginie Simonard  
Sylvie Rochon  
Nicole Lavigne  
Alain Chartrand  
Diane Cailhier  
Sylvie Lussier  
Louise Pelletier

**ET**

**Yves Légaré**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011

Sylvie Lussier préside l'assemblée qui débute à 14 h 05.

## 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Au point 4a), le vice-président fera un rapport d'activités.

Joanne Arseneau propose  
Johanne Seymour appuie

L'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 2. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Chantal Francke propose  
Francine Tougas appuie

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 novembre 2010

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Francine Tougas propose  
Michel Duchesne appuie

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril 2011

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Mathieu Plante propose  
Daphné Pontbriand appuie

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2011

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

## 3. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légaré présente son rapport d'activités (en annexe) pour l'année 2010-2011.

Alain Chartrand propose  
Yanik Comeau appuie

L'adoption du rapport du directeur général

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

## 4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Sylvie Lussier, dont le retour de Bolivie a été retardé, n'a pu préparer son rapport, mais en rédigera un pour publication dans le prochain Info-SARTEC. Elle souligne qu'elle a cherché à être la voix des auteurs sur toutes les tribunes et

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011

remercie le personnel de la SARTEC pour son soutien. Elle invite le vice-président à présenter son rapport.

### 4a). **RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT**

Mario Bolduc fait part des regrets de Claude Robinson de ne pouvoir être présent et donne lecture de son rapport (en annexe).

Diane Cailhier propose  
Carmel Dumas appuie

L'adoption du rapport du vice-président

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### 5. **RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE**

Louise Pelletier présente les États financiers vérifiés de la SARTEC (en annexe) du 1er septembre 2010 au 31 août 2011.

Manon Vallée propose  
Michel Duchesne appuie

L'adoption du rapport de la trésorière et des États financiers vérifiés pour 2010-2011.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La trésorière rappelle que nous avons changé de Vérificateur cette année après avoir sollicité plusieurs firmes. Le premier audit de Raymond Chabot Grant Thornton s'est bien déroulé et à moindre coût que précédemment.

Johanne Seymour propose  
Yanik Comeau appuie

La reconduction de la firme Raymond Chabot Grant Thornton  
comme vérificateur pour 2011-2012.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Louise Pelletier présente également les prévisions budgétaires pour l'année en cours.

Chantal Francke propose  
Diane Cailhier appuie

Que les prévisions budgétaires pour 2011-2012 soient adoptées.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### 6. **RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTRE COLLECTIVE SARTEC-ONF**

L'entente collective avec l'ONF est échue depuis décembre 2010, mais des circonstances incontrôlables ont retardé les négociations. L'ONF propose (ci-

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2011

joint) de prolonger l'entente actuelle en augmentant les tarifs de 2,7% à compter du 19 octobre 2011 et de 2% à compter du 20 décembre 2011.

Diane Cailhier propose  
Francine Tougas appuie

L'adoption de la proposition de renouvellement de l'entente SARTEC-ONF

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### **7. RENOUELEMENT DE L'ENTENTRE COLLECTIVE SRC-SARTEC**

Pour la SRC, la situation est plus difficile. La partie patronale a changé plusieurs fois de porte-parole et déposé de multiples propositions impliquant une profonde révision de l'entente. Les négociations piétinant, un recentrage s'imposait. La SRC propose (ci-joint) de prolonger l'entente actuelle (échue en juillet 2010) jusqu'en juillet 2012 en retour d'une augmentation de 1,5% par an. Une annexe sur les concours et deux modifications mineures sont également proposées.

Yanik Comeau propose  
Joanne Arseneau appuie

L'adoption de la proposition de renouvellement de l'entente SRC-SARTEC

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### **8. DIVERS**

Michel Duchesne demande des précisions sur la position de la SARTEC lors des audiences du CRTC. Yves Légaré précise que nous exigeons un maintien des obligations actuelles en termes de quotas et une augmentation des dépenses en émissions canadiennes.

Dans le cadre de la rencontre prévue avec Téléfilm pour discuter du développement, Diane Cailhier considère que travailler en développement avec un producteur ayant une enveloppe corporative s'avère intéressant. Fernand Dansereau déplore la perte d'influence des créateurs et souhaite que ceux-ci soient moins en réaction et davantage des moteurs de changements. Diane Cailhier, Monique Crouillère, Francine Tougas, Johanne Seymour et Alain Chartrand interviennent sur l'idée de créer un groupe de travail avec d'autres associations. Louise Pelletier souligne l'intérêt d'explorer les diverses possibilités légales pouvant donner aux associations voix au chapitre.

Manon Vallée propose  
Johanne Seymour appuie

De créer un Comité de réflexion sur le pouvoir des créateurs et la place de la création dans nos politiques publiques, comité pouvant inclure l'ARRQ et l'Union des artistes

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**



**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Diane Cailhier propose  
Yanik Comeau appuie

**La levée de la séance.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La séance est levée à 15h55.

---

**Joanne Arseneau**  
**Secrétaire du Conseil d'administration**



---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA SARTEC  
LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2011**

À LA SALLE 200 DU CENTRE SAINT-PIERRE  
1212 RUE PANET, MONTRÉAL

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Huguette Gervais  
Danièle Garneau  
Annie Arsenault  
André Farhat  
Mathieu Plante  
Nadine Taillon  
Katherine Lauzon  
Olivier Reinchenbach  
Robert Paquin  
Valérie Bocher  
Michèle Lituac  
Yvan Guay  
Aurélie Laroche  
Daniel Vincent  
Sébastien Dhavernas  
Jacques Amar  
Lucie Sasseville

Virginie Simonard  
Vincent Davy  
Mario Desmarais  
Gérard Grugeau  
Christine Séguin  
Manuel Tadros  
Pierre Auger  
Élise Bertrand  
Louise Pelletier  
Pierre G. Verge  
Geneviève Isabelle Picard  
Johanne Léveillé  
Anne Durand  
Benoit Rousseau  
Michel Lapointe  
Véronique Kastanek  
Sylvie Lussier

ET

Yves Légaré  
Angelica Carrero  
Roseline Cloutier

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2011

Sylvie Lussier préside l'assemblée qui débute à 9h07.

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Manuel Tadros propose  
Olivier Reichenbach appuie

L'adoption de l'ordre du jour

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 2. PROJET D'ENTENTE COLLECTIVE (ANDP-SARTEC) ET HYPOTHÈSE DE RÈGLEMENT DU MÉDIATEUR

Yves Légaré relate les diverses étapes de la négociation et annonce qu'il fera d'abord la lecture du projet d'entente collective (ci-joint), puis de l'hypothèse du médiateur. Celle-ci traite spécifiquement des tarifs et sera étudiée à l'aide d'un Tableau sur les tarifs et d'un document sur les Données utilisées.

Lecture est faite du projet d'entente collective. Les membres sont invités à poser leurs questions à la fin de chaque chapitre. Diverses questions, commentaires ou demandes de précisions sont faites sur les articles 3.05, 4.01, 4.10, 5.02, 6.1.09, 6.2.08, 7.08, 8.1.01, 8.1.03, 8.1.04, 9.04, sur le chapitre 10, 12.02, etc.

Il est également fait état de modifications de dernière minute au texte de l'entente (article 9.07 et article 1.5 de l'annexe 6), qui précisent le calcul de certains délais en jours ouvrables.

Lecture est ensuite faite de l'hypothèse du médiateur. Un document la comparant à l'offre rejetée en juin est également remis.

L'hypothèse est, selon le médiateur, « à prendre ou à laisser ». En cas de refus, il faudra alors recourir à l'arbitrage.

L'assemblée prend également connaissance des données sur lesquelles le Comité de négociation s'est appuyé pour passer d'un tarif minutaire à un tarif à la ligne.

Après discussion, la question préalable est invoquée. La présidente suggère, toutefois de laisser la parole à ceux qui l'avaient déjà demandée.

Johanne Léveillé propose  
Manuel Tadros appuie

De passer au vote

**ADOPTÉ** (27 pour, 0 contre, 0 abstention)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2011

La présidente précise que le vote se tiendra au scrutin secret. Les membres voteront d'abord sur le projet d'entente collective et, par la suite, sur l'hypothèse du médiateur.

Huguette Gervais propose  
Manuel Tadros appuie

L'adoption du projet d'entente collective ANDP-SARTEC

**ADOPTÉ** (31 pour, 0 contre, 0 abstention)

Johanne Léveillé propose  
Manuel Tadros appuie

L'adoption de l'Hypothèse du médiateur

**ADOPTÉ** (31 pour, 0 contre, 1 abstention)

### 3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Huguette Gervais propose  
Sébastien Dhavernas appuie

La levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

L'assemblée est levée à 12h45.

---

**Joanne Arseneau**  
**Secrétaire du Conseil d'administration**